



La volonté de négocier, la force de s'opposer!

Le SNPTES a décidé de présenter des listes au Conseil d'Administration, à la Commission Recherche et la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique.

Les listes du SNPTES reflètent notre volonté de poursuivre notre action par la présence de **collègues engagés et dont l'expérience et les compétences sont reconnues**. Vos intérêts, quel que soit votre statut (ITRF, AENES, personnels des bibliothèques et contractuels), seront défendus dans un esprit d'indépendance.

- **Du concret à la fin du mois : avancées obtenues par le SNPTES sur les salaires :**

→ **contractuels :**

- un salaire décent : la suppression des lignes de rémunérations indiciaires en dessous du SMIC pour les agents non titulaires de catégorie C et B.
- L'ajout d'une bonification de 25 points d'INM pour les contractuels de niveau B ayant des responsabilités/technicités particulières.

→ **titulaires :**

- Mise en place de l'IFSE avec prise en compte des primes déjà existantes pour certaines branches d'activité (ex : PFI...)

→ Égalité de traitement entre les référents QVT BIATSS et QVT enseignants.

Sur les rémunérations d'autres « efforts » de l'administration sont possibles. Le SNPTES demande régulièrement la mise en place de groupe de travail en ce sens et continuera à les réclamer

- **Le télétravail pour une meilleure articulation vie privée et vie professionnelle :**

Le SNPTES est l'organisation syndicale qui a réclamé régulièrement la mise en place de cette modalité de travail à l'UR dès qu'elle a été rendue possible dans la fonction publique. Lors des groupes de travail, vos représentants ont travaillé activement sur la charte qui a ensuite été votée dans les différentes instances.

- **Vigilance et réactivité du SNPTES sur les conditions de travail :**

Le SNPTES est une organisation syndicale à l'écoute de tous les personnels. Les difficultés individuelles ou collectives remontées au SNPTES ont toujours été relayées à l'administration dans un esprit constructif pour que les solutions soient trouvées et que les collègues retrouvent des conditions de travail sereines. Lorsque les situations problématiques perdurent et grâce à l'indépendance du SNPTES vis-à-vis de la gouvernance, nos élus SNPTES savent également user d'un ton ferme et exprimer clairement en instance leur opposition.

- **Pour une gouvernance dans le respect des instances :**

Le SNPTES est présent dans l'ensemble des instances de notre université. Nos élus y jouent un rôle actif en étant force de proposition.

Le SNPTES alerte régulièrement sur les conditions de tenue des instances : changement de dates, envoi tardif des documents de travail, non-respect des règlements intérieurs (non respect des horaires). Vos élus doivent pouvoir donner un avis éclairé sur les points abordés ceci dans l'intérêt du personnel. Le respect du fonctionnement des instances est un enjeu capital.

Nos élus au Conseil d'Administration continueront à revendiquer la prise en compte des avis donnés lors des CHSCT et CTE.

Le SNPTES : Un syndicalisme de liberté, d'égalité, de fraternité, démocratique, indépendant.

Liste présentée par le SNPTES

Conseil d'administration

- Patrick RIVIERE – DSI
 - Hafsah LIMBADA – UFR Sciences et Technologies
 - Yves DEPIGNY – DAJI
 - Sylvie FELUT-RIVIÈRE – IAE
 - Arsène GARAIOS – DLMHS
 - Vanessa FRANÇOIS – DEPF
-

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

- Stéphanie ROBERT – UFR Santé
 - Jérémie HO-LU – SCD
 - Audrey BECQUART – UFR Droit et économie
 - Willy VITRY – DRH
 - Isabelle SAUTRON – SCD
-

Commission Recherche

Collège 5

- Zoulekha NISSARE – ESPE
- Ilias TIMOL – IIN

Collège des autres personnels

- Gilberte SIDONIE – SCD



**VOTEZ
SNPTES !**

La volonté
de négocier,
la force
de s'opposer